



Automotive Materials Stewardship

**Dépôt du rapport 2017 de l'Office
de la productivité et de la
recupération des ressources
rendement du programme**

Le 7 mars 2018

Signature du président du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Automotive Materials Stewardship (AMS) a approuvé le dépôt du présent rapport à l'Office de la productivité et de la récupération des ressources (OPRR), conformément aux exigences de la *Loi transitoire de 2016 sur le réacheminement des déchets*.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bert Verriet', with a stylized flourish at the end.

Bert Verriet

Président du conseil

Conseil d'administration d'Automotive Materials Stewardship

Table des matières

Section 1 – Rendement du programme d’AMS 2017

Contexte et consultation des parties prenantes

Responsables de la gérance – Inscription, dépôt de rapports et audit

Inscription des fournisseurs

Accessibilité

Rendement du programme par rapport aux objectifs

Nombre de tonnes de déchets recueillis en 2017

Nombre de tonnes de déchets réacheminés en 2017

Promotion et éducation

Section 2 – États financiers vérifiés en 2017

Section 1

Rendement du programme d'AMS 2017

Rapport de 2017 sur le rendement d'AMS

Contexte et consultation des parties prenantes

Automotive Materials Stewardship (AMS) a été créé en 2016 afin de représenter les intérêts des entreprises canadiennes du secteur de l'automobile en proposant aux consommateurs des méthodes de recyclage de contenants d'huile, de filtres à huile et d'antigel qui sont pratiques et respectueuses de l'environnement. Conformément aux exigences de la *Loi de 2002 sur le réacheminement des déchets* et aux procédures de Réacheminement des déchets Ontario relatives aux plans de gérance industrielle, AMS a soumis un plan de gérance industrielle le 19 février 2016.

Pendant la préparation de ce plan, AMS a rencontré les intervenants suivants :

- Des responsables de la gérance qui fournissent de l'antigel, des contenants d'huile et des filtres à huile, notamment des producteurs et des détaillants
- Des associations de l'industrie, notamment l'Association des industries de l'automobile, la Global Automakers Association et le Conseil canadien du commerce de détail
- Des entités qui font la collecte de l'antigel, des contenants d'huile et des filtres à huile, notamment des municipalités et leurs associations, comme la Municipal Waste Association
- Des transporteurs et des transformateurs d'antigel, de contenants d'huile et de filtres à l'huile utilisés et leurs associations, notamment la Société ontarienne de gestion des déchets
- Les membres du conseil d'administration et le personnel d'Intendance Ontario, organisme de financement industriel actuellement responsable de la gestion de l'antigel, des contenants d'huile et des filtres à l'huile utilisés

Réacheminement des déchets Ontario a tenu, du 26 février au 29 avril, des séances de consultation au sujet du plan de gérance industrielle d'AMS composées de :

- [deux webinaires](#) destinés aux responsables de la gérance, les 5 et 7 avril;
- un sondage en ligne visant à recueillir les commentaires des intervenants;
- une invitation aux intervenants à communiquer, en personne ou par téléphone, avec Réacheminement des déchets Ontario.

Tous les commentaires des intervenants ont été pris en compte au moment de la création du plan de gestion industrielle.

De plus, pendant la période de consultation, les responsables de la gérance ont été encouragés à soumettre à AMS et à Réacheminement des déchets Ontario une lettre affirmant leur intention d'adhérer au plan de gestion industrielle après son approbation par Réacheminement des déchets Ontario. Le 31 mai 2016, suffisamment de responsables de la gérance avaient manifesté leur intention d'adhérer au plan de gestion industrielle d'AMS pour représenter environ la moitié des tonnes de matériaux automobiles mis sur le marché.

Le 10 août 2016, le conseil d'administration de Réacheminement des déchets Ontario [a approuvé le plan de gérance industrielle d'AMS](#) destiné à la gestion des matériaux automobiles. Le programme a été lancé officiellement le 1^{er} avril 2017.

Responsables de la gérance – Inscription, dépôt de rapports et audit

Au total, 131 responsables de la gérance se sont inscrits au programme d'AMS en date du 31 décembre 2017, et 20 autres attendent l'approbation de l'Office de la productivité et de la récupération des ressources.

En 2017, les responsables de la gérance d'AMS ont présenté 448 rapports.

Les droits versés par les responsables de la gérance d'AMS en 2017 ont totalisé 11 192 917 \$. De plus, AMS a reçu 3 278 975 \$ d'Intendance Ontario sous forme de revenu provenant de la vente de crédits de collecte et de recyclage, ce qui totalise les revenus consignés dans l'état des résultats d'Automotive Materials Stewardship.

Conformité :

Aucun dossier de conformité n'a été ouvert en 2017.

Inscription des fournisseurs

Seuls les fournisseurs de services approuvés par Automotive Materials Stewardship sont autorisés à effectuer des activités de gestion des matériaux. Tous les fournisseurs de services approuvés par Automotive Materials Stewardship doivent se conformer aux normes, aux politiques et aux procédures d'Automotive Materials Stewardship. Visitez le site <https://www.automotivematerialsstewardship.ca/service-providers/> pour obtenir la plus récente liste des fournisseurs de services approuvés.

Parmi les ententes commerciales possibles, on compte, sans toutefois s'y limiter, des contrats de service conclus dans le cadre de demandes de qualification ou de propositions, ou par suite de négociation directe, de programmes incitatifs et de prestation directe de services.

Parmi les responsabilités et les obligations d'Automotive Materials Stewardship, on compte la promotion de marchés qui favorisent et stimulent la concurrence, ainsi que l'efficacité et la rentabilité, et qui garantissent à tous les fournisseurs de services de l'industrie des occasions justes et équitables de prendre part à la prestation de services. En 2017, 23 transporteurs et 17 transformateurs avaient reçu l'autorisation de fournir des services à AMS.

Accessibilité

Il est essentiel de conserver des sites de collecte pratiques et accessibles pour que les consommateurs participent et que les activités de réacheminement se déroulent de façon optimale. AMS a pris en charge le réseau existant de sites de collecte gérés auparavant par Intendance Ontario, qui comprend les sites de collecte publics et privés. De nombreuses municipalités et collectivités des Premières nations

offrent à leurs résidents des services de collecte grâce à des sites permanents ou saisonniers ou à des événements de collecte spéciaux d'une journée. De plus, le programme d'encouragement du secteur automobile offre des services aux commerces d'entretien et de réparation automobile et à d'autres commerces. Certains centres de services acceptent aussi les matériaux automobiles provenant des consommateurs qui font l'entretien de leur propre voiture. Ces centres se retrouvent dans la catégorie Retour au détaillant. Le tableau suivant indique l'accessibilité des consommateurs par type de site/exploitant de collecte en 2017 dans le cadre du programme d'AMS :

Réseau – Activité	Sites de collecte	Événements	Retour au détaillant	Programme d'encouragement du secteur automobile
Antigel	87	239	893	12 000 et plus
Contenants d'huile	87	239	896	12 000 et plus
Filtres à huile	87	239	953	12 000 et plus

Rendement du programme par rapport aux objectifs

Chaque année, AMS doit respecter les exigences minimales de rendement définies dans le plan de gérance industrielle. Les objectifs de rendement de 2017 sont indiqués dans le plan de gérance industrielle sous la mention Année 2 (2017) et sont compris dans les tableaux ci-dessous. Le plan de gérance industrielle contient également les hypothèses de conversion des tonnes fournies en nombre de tonnes disponibles à la collecte, en tenant compte des changements de quantités et de poids, notamment en raison de la dilution du glycol ou du poids de l'huile résiduelle dans les filtres à huile utilisés. Le nombre de tonnes disponibles à la collecte est multiplié par le taux de collecte prévu (%) pour calculer le nombre de tonnes prévues.

Nombre de tonnes de déchets recueillis en 2017

AMS a atteint ou dépassé tous les objectifs de collecte en 2017, sa première année d'activité.

Catégorie de matériaux	Disponible à la collecte	Taux de collecte prévu (%)	Nombre de tonnes prévues	Nombre de tonnes recueillies (réel)	Taux de collecte réel (%)	Écart par rapport aux objectifs (en tonnes)
Antigel	2 277	51 %	1 161	1 858	82 %	697
Contenants d'huile	1 710	57 %	975	2 162	126 %	1 188
Filtres à huile	4 320	86 %	3 715	4 288	99 %	573

Nombre de tonnes de déchets réacheminés en 2017

AMS a atteint ou surpassé tous les objectifs de recyclage en 2017, sa première année d'activité.

Catégorie de matériaux	Disponible à la collecte	Taux de recyclage prévu (%)	Nombre de tonnes prévues	Déchets recyclés (en tonnes)	Taux de recyclage (%)	Écart par rapport aux objectifs (en tonnes)
Antigel	2 277	51 %	1 161	1 858	82 %	697
Contenants d'huile	1 710	57 %	975	2 162	126 %	1 188
Filtres à huile	4 320	86 %	3 715	4 288	99 %	573

Promotion et éducation

Les activités de promotion et d'éducation du programme d'Automotive Materials Stewardship sont destinées à accroître la sensibilisation, à favoriser les changements de comportement et à appuyer les sites de collecte (p. ex. : sites et événements, retour au détaillant et partenaires des programmes d'encouragement) afin d'atteindre les objectifs de réacheminement.



AMS utilise la marque et le logo du programme Orange Drop dans ses communications avec les consommateurs. Le site Web du programme Orange Drop comprend un outil de localisation permettant aux consommateurs de trouver par code postal un site ou un événement de collecte pour leurs matériaux automobiles. En 2017, les activités de promotion et d'éducation du programme d'AMS ont privilégié les réseaux sociaux du programme Orange Drop. Les comptes Twitter et Facebook d'Orange Drop fournissent toujours des conseils et des rappels saisonniers, en plus de faire la promotion de l'outil de localisation et des événements de collecte de matériaux automobiles. Les réseaux sociaux d'Orange Drop ont généré plus de 110 200 impressions en 2017.

Section 2

États financiers vérifiés en 2017

Automotive Materials Stewardship Inc.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

**Automotive Materials
Stewardship Inc.**

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-9



Tel: 416 865 0200
Fax: 416 865 0887
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
TD Bank Tower
66 Wellington Street West
Suite 3600, PO Box 131
Toronto, ON M5K 1H1 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Automotive Materials Stewardship Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Automotive Materials Stewardship Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Automotive Materials Stewardship Inc. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 mars 2018
Toronto (Ontario)

Automotive Materials Stewardship Inc.
Bilan

31 décembre

2017

Actif

Court terme

Encaisse	3 759 371 \$
Débiteurs	555 539
Charges payées d'avance	<u>12 893</u>

4 327 803 \$

Passif et actifs nets

Court terme

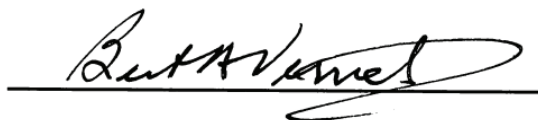
Créditeurs et charges à payer (Note 2)	2 764 246 \$
--	--------------

Actifs nets

Non affectés	<u>1 563 557</u>
--------------	------------------

4 327 803 \$

Au nom du conseil :



Administrateur

Automotive Materials Stewardship Inc. État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Non affectés	Affectés à à l'interne	Total
Solde , au début de l'exercice	- \$	- \$	- \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	1 563 557	-	1 563 557
Solde , à la fin de l'exercice	1 563 557 \$	- \$	1 563 557 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Automotive Materials Stewardship Inc. État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

Produit

Produits tirés du Tarif	11 192 917 \$
Revenus provenant de la chaîne d'approvisionnement (Note 2)	3 278 975
Revenus de placement	24 897
	14 496 789

Charges

Frais de gestion pour les matériaux (Note 3)	10 861 157
Gestion des programmes (Note 2)	1 843 126
Office de la productivité et de la récupération des ressources (Note 4)	221 448
Promotion et sensibilisation	7 501
	12 933 232

Excédent des produits sur les charges pour l'exercice

1 563 557 \$

Automotive Materials Stewardship Inc. État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)

Activités d'exploitation

Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 563 557 \$
Ajustements pour concilier l'excédent des produits sur les charges de l'exercice aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :	
Débiteurs	(555 539)
Charges payées d'avance	(12 893)
Créditeurs et charges à payer	<u>2 764 246</u>

**Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice
et encaisse, à la fin de l'exercice**

3 759 371 \$

Automotive Materials Stewardship Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables de l'organisme est présenté ci-dessous.

a) Nature et activités de l'organisme

Automotive Materials Stewardship Inc. (l'« organisme ») a été constitué sous le régime de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 15 mars 2016. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif et, par conséquent, il n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices.

L'objectif de l'organisme est de concevoir, mettre en place et exploiter des programmes de réacheminement des déchets pour les matériaux du secteur automobile qui ont atteint leur durée de vie utile. Ces matériaux comprennent les liquides anti-gel, les contenants d'huile et les filtres à huile. Le 1^{er} avril 2017, l'organisme a commencé l'exploitation d'un programme de réacheminement des déchets en Ontario à l'égard des matériaux du secteur automobile conformément à un plan de gérance industrielle qui a été adopté par l'Office de la productivité et de la récupération des ressources le 10 août 2016.

Comme il n'y a pas eu d'activités avant le 1^{er} avril 2017, les chiffres comparatifs n'ont pas été inclus.

b) Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

c) Comptabilisation des produits

Les produits tirés du Tarif sont fondés sur les tonnages déclarés par les membres qui ont conclu des accords d'adhésion avec l'organisme. Les produits sont comptabilisés lorsque le tonnage est déclaré, que les frais d'adhésion sont reçus ou à recevoir et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le produit découlant du tonnage déclaré par les membres ou les ajustements liés aux obligations et produits découlant des activités d'application et de conformité sont comptabilisés si leur montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant de la chaîne d'approvisionnement sont comptabilisés selon le principe de la récupération des coûts une fois qu'ils sont engagés et si leur recouvrement est raisonnablement assuré.

d) Instruments financiers

Sauf indication contraire, l'organisme évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur et ultérieurement au coût après amortissement.

e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

Automotive Materials Stewardship Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017

2. Contrats importants

a) Canadian Stewardship Services Alliance Inc. (« CSSA »)

L'organisme a conclu un accord de services de gestion sur trois ans avec CSSA entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Cet accord porte sur le soutien administratif, technique et de gestion ainsi que d'autres services et installations aux fins d'activités administratives, techniques et de gestion. Pendant l'exercice, les charges d'une valeur totale de 1 650 000 \$ ont été payées à CSSA en vertu de ce contrat, et CSSA a facturé 109 000 \$ au titre de frais de démarrage au nom de l'organisme. Ces montants sont inscrits dans l'état des résultats au titre des charges de gestion des programmes.

Au cours de l'exercice 2017, CSSA a fourni à l'organisme l'accès à des fonds pour financer les activités de développement des programmes et de démarrage. L'organisme a convenu de rembourser ces frais d'ici décembre 2018.

Les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 351 209 \$ dû à CSSA.

b) Stewardship Ontario (« SO »)

À compter du 2 février 2017, l'organisme a conclu un accord de chaîne d'approvisionnement sur trois ans avec Stewardship Ontario. Auparavant, l'organisme faisait parti du programme des DMDS dans Stewardship Ontario. Le 1^{er} avril 2017, l'organisme a établi sa propre chaîne d'approvisionnement et a entièrement pris en charge la cueillette, le transport et le recyclage des matériaux du secteur automobile pour les membres de l'organisme et ceux de Stewardship Ontario. Tous les ans, Stewardship Ontario achètera sa part de marché de crédits de tonnage de matériaux du secteur automobile de l'organisme. Au cours de l'exercice, l'organisme a facturé 3 278 975 \$ à Stewardship Ontario en vertu de ce contrat, déduction faite du remboursement pour les frais de dépôt de 337 500 \$ versés par Stewardship Ontario. Les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 612 163 \$ dû à Stewardship Ontario.

Toutes les transactions entre l'organisme, CSSA and Stewardship Ontario ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange acceptée et convenue entre les parties.

3. Frais de gestion pour les matériaux

Les frais de gestion pour les matériaux comprennent tous les coûts liés à la cueillette, au transport et au traitement des matériaux administrés au moyen du programme.

4. Office de la productivité et de la récupération des ressources (« OPRR »)

L'OPRR et l'organisme ont conclu un accord de plan de gérance industrielle en août 2016. En vertu de cet accord, l'organisme est tenu de verser des frais à OPRR pour la surveillance et les activités de supervision du programme qu'il fournit à l'organisme.

Automotive Materials Stewardship Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017

5. Exposition aux risques et gestion des risques liés aux instruments financiers

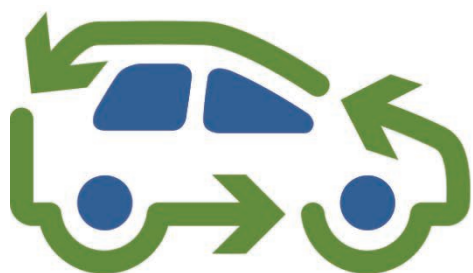
La direction a mis en place des politiques et des procédures pour gérer les risques liés aux instruments financiers afin de réduire au minimum les effets négatifs sur la performance financière. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit provenant de ses instruments financiers. Les paragraphes suivants décrivent brièvement l'évaluation posée par la direction sur chacun de ces risques.

a) **Risque de crédit :**

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit sont l'encaisse et les débiteurs. La direction estime que son exposition au risque de crédit provenant de l'encaisse est négligeable, étant donné que l'organisme dépose son encaisse auprès d'une grande banque canadienne. Les débiteurs ne font l'objet d'aucune concentration importante et sont évalués régulièrement aux fins de recouvrement. De plus, leur valeur comptable représente l'exposition maximale de l'organisme au risque de crédit. L'organisme n'a pas de provision pour des débiteurs irrécouvrables.

b) **Risque de liquidité :**

Le risque de liquidité est le risque par lequel l'organisme ne puisse pas honorer ses obligations au fur et à mesure de leur échéance. Le programme géré par l'organisme comporte des risques en ce qui concerne la capacité à prévoir et à contrôler les dépenses. La direction a pris des mesures pour s'assurer que le programme dispose d'un fonds de roulement suffisant pour respecter ses obligations.



Automotive Materials Stewardship

Fin du rapport